

FLASH Commerce

Lettre d'information mensuelle éditée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe

À VOS AGENDAS !

1^{er} et 2 mai - BANANA'S CUP - Quai Henri IV - Dieppe

2 mai - FÊTE DES FLEURS ET DES JARDINS - Centre ville - Dieppe

8 et 9 mai - BRADERIE DU POLLET - L'île du Pollet et le Pollet

14, 15 et 16 mai - 38^e RALLYE DU PAYS DE DIEPPE

28 mai - TOURNOI DES PAPY'S - Pelouses de la plage - Dieppe

Du 28 au 30 mai - 50 ANS DE L'ALPINE BERLINETTE ET 25 ANS DE LA GTA - Front de mer - Dieppe

5 et 6 juin - FÊTE DU NAUTISME - Saint-Aubin-le-Cauf

6 juin - BRADERIE DE L'ASSOCIATION LES VITRINES DE DIEPPE - Grande rue et rue de la Barre - Dieppe

2, 3 et 4 juillet - TOUR DE FRANCE À LA VOILE - Quai Henri IV - Dieppe

Du 16 au 18 juillet - CONCOURS HIPPIQUE - Pelouses de la plage - Dieppe

24 et 25 juillet - EXPOSITION CANINE - Pelouses de la plage - Dieppe

18 juillet - ART'ÉTÉ MARCHÉ D'ART ET DE LA CRÉATION - Dieppe

24 juillet - MARCHÉ NOCTURNE - Quai Henri IV - Dieppe

1^{er} août - VIDE-GRENIER - Pelouses de la plage - Dieppe

14 et 15 août - GRAND DÉBALLAGE - Centre-ville de Dieppe

21 août - MARCHÉ NOCTURNE - Quai Henri IV - Dieppe

Du 11 au 19 septembre - 30^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CERF VOLANT - Pelouses de la plage - Dieppe

Du 24 au 27 septembre - FOIRE EXPOSITION DE DIEPPE - Pelouses de la plage

13 et 14 novembre - FOIRE AUX HARENGS ET À LA COQUILLE SAINT-JACQUES - Quai Henri IV - Dieppe

À L'HIPPODROME

JUIN

13 - PMU obstacle
28 - PMU quinté + (Plat obstacle)

JUILLET

21 - PMU plat
28 - PMU plat

AOÛT

1^{er} - Trot (1 course PMU)
9 - Trot (Journée des enfants)
15 - Trot (1 course PMU)
29 - Trot

SEPTEMBRE

21 - PMU Obstacle

Liste non exhaustive susceptible d'être modifiée.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME

Le Monde à Paris
du 18 au 21 mars 2010
Paris Porte de Versailles

Véritable concentré d'expertise, le Mondial du Tourisme vous permet de trouver les conseils les plus avisés pour construire vos projets ! Avec 500 destinations sur 17 000 m² et 300 destinations proches ou lointaines attendues cette année, vous trouverez à coup sûr les vacances de vos rêves. Haut en couleur, le Mondial du Tourisme saura vous enchanter en vous proposant son parcours d'animations étonnantes, ses destinations insolites propices à la curiosité ...

Plus d'informations : <http://www.lemondeaparis.com>

SALON DE LA FRANCHISE

Franchise Expo
du 14 au 17 mars 2010
Paris Porte de Versailles

Franchise Expo Paris est la plateforme de rencontre privilégiée qui met en relation créateurs d'entreprise et commerçants avec plus de 400 marques françaises et internationales. Afin de réussir leur projet, Franchise Expo Paris réunit l'ensemble des professionnels capables de les accompagner, de les conseiller, de les informer et de les aider à trouver le financement nécessaire.

Plus d'informations :
<http://www.franchiseparis.com>

AIDE RÉGIONALE À L'EMPLOI

L'Aide Régionale à l'Emploi (ARE) est une aide qui a pour objectif de **permettre aux entreprises haut-normandes de se développer tout en créant des emplois et en favorisant les publics défavorisés et handicapés.**

→ EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

L'aide régionale est fixée au maximum à 8 000 euros par emploi, avec un cofinancement à parts égales entre la Région et le Département.

→ QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

⇒ LES ENTREPRISES EN CRÉATION

L'aide s'adresse aux PME en création et en reprise **ayant moins de deux bilans effectifs avec un seuil minimum de création de 10 emplois de travailleurs défavorisés ou handicapés en CDI à temps plein ou au moins égal à un mi-temps.**

Activités éligibles : Industrie, artisanat de production, BTP, services aux entreprises, services aux particuliers (sauf exceptions) et services touristiques.

L'entreprise candidate doit être accompagnée par une structure pilote chargée par la Région Haute Normandie de l'accompagnement des créateurs et préparer son dossier avec cette structure.

⇒ LES ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT

L'aide s'adresse aux entreprises **ayant plus de deux ans d'existence ou deux bilans effectifs qui recrutent dès le premier emploi en CDI.** L'aide est allouée dès le premier emploi créé en CDI, à temps plein ou au moins égal à un mi-temps. L'entreprise ne doit pas avoir licencié pour motif économique dans les douze mois qui précèdent la demande d'aide et elle doit déposer sa demande avant le démarrage de son programme de recrutement.

Les demandes sont à déposer sur **www.hn.espace-entreprises.fr** en relation avec une structure pilote (CCI de Dieppe). **Les emplois doivent être maintenus pendant une période de trois ans minimum après la fin du programme pour les PME et de cinq ans pour les autres entreprises.**

→ DÉFINITION DES PUBLICS RELEVANT DES TRAVAILLEURS DÉFAVORISÉS OU HANDICAPÉS :

TRAVAILLEUR DÉFAVORISÉ : Toute personne qui

- N'a pas exercé d'activité régulière rémunérée au cours des six derniers mois ; ou
- N'a pas atteint le niveau du deuxième

cycle de l'enseignement secondaire ou obtenu des qualifications professionnelles ; ou

- A plus de 50 ans ; ou
- Vit seule et a, à sa charge une ou plusieurs personnes ; ou
- Travaille dans un secteur ou dans une profession dans lequel le déséquilibre des sexes est supérieur d'au moins 25% au déséquilibre moyen des sexes dans l'ensemble des secteurs économiques, et fait partie du sexe sous représenté ; ou
- Est membre d'une minorité ethnique qui a besoin de renforcer sa formation linguistique, sa formation professionnelle ou son expérience professionnelle pour augmenter ses chances d'obtenir un emploi stable.

TRAVAILLEUR GRAVEMENT DÉFAVORISÉ : toute personne qui a été sans emploi pendant 24 mois ou plus.

TRAVAILLEUR HANDICAPÉ : Toute personne - Reconnue comme telle par la législation nationale ou

- Présentant une déficience reconnue d'un handicap physique, mental ou psychologique.

Contact : CCI de Dieppe
Beatriz Cormier - 02 35 06 50 53

FISAC - AGGLO DIEPPE MARITIME

La Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, Dieppe Maritime, en concertation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Maritime, a décidé de mettre en œuvre une Opération Collective de Modernisation sur les 15 communes rurales et périurbaines de son territoire (Dieppe non compris). Ce programme d'action a obtenu le concours financier de l'État au titre du FISAC. Il s'agit d'un **dispositif d'aide à l'investissement pour les entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.**

SONT EXCLUES DU DISPOSITIF :

Les pharmacies, les professions libérales, les activités liées au tourisme (sauf cafés et restaurants à clientèle à majorité locale et si ouvert 10 mois sur 12 et 5 jours sur 7 et qu'il existe une autre offre de proximité).

POUR QUELS TYPES D'INVESTISSEMENTS ?

- Modernisation des points de vente (extérieur et intérieur),
- Mise aux normes et renouvellement des locaux (sanitaire, accès, sécurité, laboratoires, réserves)
- Modernisation des camions magasins (accueil, fonctionnalité...),
- Développement de l'informatique de l'entreprise (formation, matériel, logiciels...).

Pour plus d'informations sur le montant de l'aide et la procédure à suivre :

Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise
Frédéric DRYNSKI - 02 32 90 20 43
frederic.drynski@aggloedieppe-maritime.com

Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe
Marie-Hélène CAPPE - 02 35 06 50 21
m.h.cappe@dieppe.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Seine-Maritime
Stéphane BORDIER - 02 35 84 28 34
stephanebordier@cm-76.fr

RENDEZ-VOUS SUR TRANSCOMMERCE.COM

Pour découvrir les commerces à reprendre, choisissez un outil internet gratuit, rapide et sûr



CAMILLE, 28 ans
recherche un local pour créer son activité...

Elle consulte les annonces validées par la Chambre de Commerce sur www.transcommerce.com

CCI Normandie
CHAMBRE DE COMMERCE

Transcommerce est le réseau national des Chambres de Commerce et d'Industrie dédié à la reprise et à la transmission d'entreprises commerciales.

Sa vocation est double :

- Sensibiliser, informer, conseiller et accompagner les cédants et les repreneurs,
- Centraliser les offres de vente de fonds de commerce et en assurer la diffusion.

Vous voulez céder votre commerce...

- Des experts peuvent réaliser un diagnostic de votre affaire afin d'en établir une évaluation objective et vous apporter des éléments supplémentaires de négociation,
- Votre offre est diffusée sur le journal bimestriel d'annonces et le site Internet www.transcommerce.com

- Un point d'accueil est à votre disposition dans votre CCI pour vous accompagner dans l'élaboration de votre dossier de reprise,

- Vous pouvez consulter gratuitement les offres de vente sur le site Internet www.transcommerce.com,
- Vous pouvez vous abonner gratuitement au journal d'annonces.

AVANTAGES : Transcommerce fonctionne en partenariat avec les professionnels de la transaction (notaires, agents immobiliers...) et contribue efficacement à la réussite de votre projet.

Contact : CCI de Dieppe
Caroline SEIGNEUR
02 35 06 50 29
c.seigneur@dieppe.cci.fr

FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIE

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation Incendie de son type d'établissement,
- Mettre à jour son registre de Sécurité,
- Recevoir la Commission de Sécurité dans les meilleures conditions.

CONTENU

- Prévention Incendie : responsabilité juridique du chef d'entreprise, résistance des matériaux au feu,
- Les nouvelles obligations de l'Arrêté du 24/07/2006,

- La commission de Sécurité,
- Mise en application des règles de la prévention,
- Utilisation de l'extincteur.

DATES ET LIEU : 22 mars 2010 à la CCI de Dieppe + 1/2 journée en entreprise

TARIF : Contribution maximum demandée : 100 euros.

Le coût de la formation s'élève à 795 euros. Il peut être pris en charge par

vos fonds de formation.

INSCRIPTION : Comité de Liaison InterConsulaire de Normandie
1 rue René Cassin -St Contest - 14911 Caen Cédex 9
Tél : 02 31 54 40 05 - Fax : 02 31 54 40 00
email : clic@basse-normandie.cci.fr
www.clic-tourisme-normandie.fr

INFORMATIONS : CCI de Dieppe
Marie-Hélène CAPPE - 02 35 06 50 50

PRIX ET TROPHÉES DE L'INITIATIVE

La Fondation CREDIT COOPERATIF organise pour la 28^e édition son concours "PRIX ET TROPHÉES DE L'INITIATIVE" afin d'encourager et de récompenser les organismes relevant de l'économie sociale qui mènent des actions exemplaires, novatrices au plan économique, technologique, social ou culturel mises en oeuvre depuis au moins un an. La date limite de dépôt de dossier est fixée au **10 mars 2010**.

www.credit-cooperatif.coop/fondation/

INITIATIVES DE L'ÉCONOMIE

Le concours des Initiatives de l'Économie récompense les opérations créatrices de richesses économiques, d'emplois et de cohésion territoriale, mises en oeuvre par les institutions publiques et privées, dévouées aux entreprises et à l'entrepreneuriat. Les candidatures présentées dans les sept catégories seront étudiées par un jury de journalistes. Chaque gagnant, bénéficiera d'une campagne de relations presse.

Inscriptions jusqu'au 22 mars.
www.initiatives-economie.com

LES ECHO-RENCONTRES

Vous avez une idée, un projet de création ou de développement d'entreprise, vous êtes un jeune entrepreneur dans le domaine du développement durable et de l'écologie ? Venez participer aux 2^e Echo-Rencontres ! L'association RECREE (Réseau d'Entreprises Créateurs et Repreneurs de l'Eure) et la Communauté de Communes du Pays de Neubourg se sont associées pour organiser la 2^e édition des Echo-Rencontres, le **18 juin 2010 au Neubourg**.

Informations et candidature sur :
www.lesechorencontres.com

**POUVONS-NOUS
ENCORE AUJOURD'HUI
TRAVAILLER AVEC LES
TECHNOLOGIES D'HIER ?**



WWW.ECONOMIE NUMERIQUE.PNE.CCIE.FR
02 35 06 55 55 (TAUX D'UN APPEL LOCAL)

**GRATUIT
LE PASSEPORT
POUR L'ECONOMIE NUMERIQUE**

ENTREPRENEUR, FAITES LE CHOIX DE VOTRE NUMERIQUE

PROGRAMME 2010 DU PASSEPORT POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Le passeport pour l'économie numérique est une initiation gratuite aux outils et usages du numérique. Inscrivez-vous à une matinée pour une formation de votre choix au sein de la CCI de Dieppe !

⇒ COMMUNIQUER AVEC SES CLIENTS

Connaître la démarche d'information de la relation client dans le but de développer et fidéliser sa clientèle.

De 9h à 12h - Lundis 8/02 - 8/03 - 12/04
- 10/05 - 14/06 - 6/09 - 4/10 - 8/11 - 6/12

⇒ LE SITE INTERNET DE L'ENTREPRISE

La démarche à adopter pour montrer son projet web, les outils à utiliser pour garantir la réussite du site web et optimiser sa promotion.

De 9h à 12h - Lundis 22/02 - 26/04 - 31/05 - 18/10
De 9h30 à 12h30 - Lundis 22/03 - 28/06 - 20/09 - 22/11

⇒ COMMUNIQUER VERS SES PARTENAIRES

Connaître les outils à disposition de la TPE pour optimiser sa communication vers ses partenaires et interlocuteurs.

De 9h à 12h - Lundis 15/02 - 15/03 - 19/04 - 17/05 - 21/06 - 13/09 - 11/10 -
15/11 - 13/12

⇒ LA GESTION DE L'ENTREPRISE FACILITÉE GRÂCE AUX OUTILS INFORMATIQUES

Comprendre la fonctionnalité des logiciels de gestion et analyser les besoins de son entreprise.

De 9h à 12h - Lundis 01/03 - 29/03 - 03/05 - 07/06 - 05/07 - 27/09 - 25/10
- 29/11

PETITS-DÉJEUNERS SUR LES TIC

Durant l'année 2010, quatre petits-déjeuners sur les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) sont proposés gratuitement. De 8h30 à 9h30 à la CCI de Dieppe, un spécialiste vous donnera les réponses aux questions que vous vous posez !

⇒ 22 mars - VENDRE SUR INTERNET, SANS OUVRIR DE SITE

Connaître les différentes façons de vendre sur internet sans site web, savoir comment mettre en valeur vos produits et comment y passer le moins de temps possible.

⇒ 28 juin - ÉLARGISSEZ VOS HORIZONS AVEC LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Découvrir les réseaux sociaux et le web 2.0 ; Les réseaux sociaux personnels et leur impact sur l'identité numérique : Facebook, copains d'avant, Myspace, skyblog ; Les réseaux sociaux professionnels : Xing, Viadéo, 6nergies, LinkedIn.

⇒ 20 septembre - RECHERCHE SUR INTERNET : TROUVEZ L'INFORMATION ESSENTIELLE !

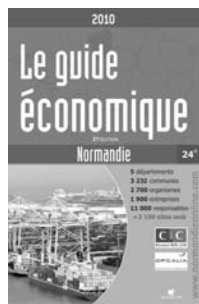
Savoir trouver les sites qui contiennent l'information que vous cherchez, comment vous orienter dans des sites où l'information est très dense, et archiver les articles qui vous ont intéressés sur des formats imprimables.

⇒ 22 novembre - VIRUS, SPAM, SAUVEGARDE, PHISING : QUELLES SOLUTIONS ?

Connaître les solutions simples pour éviter les désagréments de l'utilisation du web.

Informations et inscriptions : CCI de Dieppe - Pierre BLANQUET - p.blanquet@dieppe.cci.fr - 02 35 06 50 66

VIENT DE PARAÎTRE



**21^e ÉDITION
DU GUIDE
ÉCONOMIQUE DE
LA NORMANDIE**

Guide économique de la Normandie, Éditions PTC ; 24 euros ; disponible en librairies et maisons de presse.

POUR RECEVOIR CE FLASH COMMERCE PAR MAIL,



Merci de nous indiquer votre adresse e-mail,
- soit en retournant ce coupon au 4 boulevard Général de Gaulle, 76200 Dieppe,
- soit par fax au 02 35 06 50 51,
- soit auprès de Mireille LOUVET au 02 35 06 50 13 ou m.louvet@dieppe.cci.fr.

SOCIÉTÉ ET CODE POSTAL :

N°SIRET :

ADRESSE E-MAIL :